

de Saint-Jean-deTholome. Il y a 30 morts côté savoyard.

Les Bernois continuent sur Saint-Jeoire, prennent et brûlent le château qui appartient au baron d'Hermance, homme de confiance du duc de Savoie.

La prise de Saint-Jeoire ouvre aux assaillants les portes du Chablais par Onnion et Mégevette. Mis en fuite, Faucignerands et Piémontais se réfugient dans la montagne du Môle et errent avant de rejoindre leur unité. De leur côté, les Bernois continuent d'avancer, traversent la rivière de Risse et arrivent à l'Étroit d'Anton. Là, ils ne peuvent forcer le passage car il est très bien gardé par les occupants du haut de la vallée. Les troupes bernoises se retirent alors sur Genève.

C'est la trêve. Le Chablais sera épargné par ce retrait des Genevois et de leurs alliés.

Les Bernois et les Savoyards acceptent enfin de parlementer. Le 29 juillet, Charles-Emmanuel accorde une suspension d'armes et des sauf-conduits pour une conférence qui s'ouvre à Bonneville. Les Genevois, eux, ne sont pas conviés.

Les soldats bernois sont des paysans qui ne peuvent quitter longtemps les travaux des champs. Devant la durée du conflit, ils sont démoralisés et ne cachent pas leur intention de rentrer chez eux, ce qu'ils font par la suite.

Aussitôt, ne rencontrant plus d'obstacles, l'armée du Duc franchit l'Arve et les Savoyards attaquent Bonne le 21 août. Le 22 août, la garnison de Bonne se rend sous les coups de canon des assaillants. Ceux-ci sont beaucoup plus nombreux. L'armée du Duc, Italiens et Espagnols, pille les maisons.

Une partie de l'armée du Duc se précipite dans une cave pour se désaltérer, guidés dans l'obscurité par une mèche allumée. Mais cette cave est le dépôt de poudre de la ville. Il s'ensuit une violente explosion... 50 soldats du Duc trouvent la mort, de nombreux autres sont blessés. Le Duc, lui-même, est couvert de poussière. Parmi les morts se trouve Don Garcia de Mendoza, l'un des capitaines espagnols du Duc.

On accuse les Genevois d'avoir préparé la mine avant leur départ. La vengeance des soldats du Duc est terrible. La garnison genevoise qui a quitté la ville, est rattrapée et massacrée. Trois cent cinquante Genevois meurent dans ce carnage. Le duc de Savoie rejettera cette action criminelle sur les Espagnols qui, selon lui, auraient désiré venger la mort de leur capitaine.

Ce massacre va jeter la terreur... Les Genevois accuseront les Bernois de trahison. Les Genevois, apprenant que les Savoyards sont à Bonne, reprennent le chemin du Faucigny. Mais ils ne peuvent dépasser Monthoux car les lignes ennemies sont trop fortes. Ils supplient alors les Bernois de se joindre à eux, mais ceux-ci refusent avec une incroyable obstination.

Philippe II, roi d'Espagne, beau-père et allié du duc Charles-Emmanuel de Savoie, souhaite conclure une paix séparée entre Savoie et Berne, de façon à isoler Genève de son allié. Le 19 avril 1590, la République de Genève est en possession d'un traité, scellé par Sancy qui reconnaît devoir à Genève 55.200 écus. Le Faucigny est concédé en gage de ce prêt. Les mandements de Thyez, Monthoux et Bonne restent, eux, à Genève.

Il est intéressant de constater que tous les châteaux de la vallée du Faucigny furent brûlés sauf celui du mandement de Thyez. Celui-ci a été pourtant lui aussi occupé par les armées de Berne et de Genève (armées qui campaient sur le mandement de Thyez) mais il appartenait aux évêques de Genève. C'est pour cette raison qu'il ne fut pas détruit. Il tombera plus tard de ses propres ruines, ruines qui existent encore aujourd'hui. Les pierres de ce château ont été récupérées pour construire une maison récente appelée le château Roucolle.

Il est dit que son occupation a été très bien ressentie par la population plus proche de Genève que de Turin bien trop éloignée (les gens du mandement ne sont jamais allés à Turin)...

Après la guerre :

A la fin du 16^{ème} siècle, Genève doit également combattre la peste qui fait 5.000 victimes dont beaucoup en Savoie.



En 1601, le duc de Savoie reprend possession, par le traité de Lyon (17 janvier 1601), de toutes les terres autour de Genève. Peu après, le duc relance ses prétentions sur la ville de Genève, il reprend ses mesures économiques pour isoler Genève alors peuplée de 13 000 habitants.

Le pont Morand,
sur la Menoge.
il sépare le mandement de Thy et
celui de Bonne.